

8-PV Mardi 13 juin 2023 Ordre du jour de la huitième rencontre du CÉ

Tuesday, September 22, 2020 8:26 AM
Conseil d'établissement

Mardi 13 juin 2023

18h00

En présentiel / restaurant St-Hubert Châteauguay

École St-Joseph, 13 rue de l'Église, Mercier

ORDRE DU JOUR

Présents	Absents	Noms	Titre	Présents	Absents	Nom	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Pier Allard	Membre parent et Présidente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jade Colpron	Membre parent s
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Véronique Béland	Membre parent Délégué au comité de parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Philippe Sévigny	Membre parent substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marieève Montpetit	Membre parent Délégué substitut au comité de parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadège Gruffy	Membre parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fatima Bensabah	Membre parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cindy Dallaire	Membre parent				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Josée Pinizzotto	Personnel enseignant				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Lacasse	Personnel enseignant				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jessica Therrien	Personnel enseignant				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brigitte Tremblay	Service de garde				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Touchette	Personnel de soutien				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal Pilon	Directrice				

Point à l'ordre du jour	Durée approx	Heure	Compte-rendu
Ouverture de l'assemblée		18h19	
1. La période de questions du public et des membres du CÉ;	5 min		
2. Vérification des présences ;			
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;			Adopté par madame Marie-Josée Pinizzotto, appuyé par madame Brigitte Tre
4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 23 mai 2023			Adopté par Mélanie Touchette, appuyé par Mariève Montpetit
5. <u>Information et consultation de la direction</u> 5.1 Bilan de l'année et rapport annuel (échange et préparation)			5.1 Idées À ne pas oublier: La fête des Fleurons, Élections, Club de course Midi jeux, Impro, Pique-nique avec les parents, course des coule blé d'Inde et foulard, tournoi d'échecs, Bienvenue à la maternelle hydroponique
5.2 Prévision de l'organisation scolaire 2023-2024 (information)			5.2 Données du 13 juin 15h00 Préscolaire Besoin de 3 locaux = disponibles 5 ans: 50 élèves : 3 groupes de 16-17-17 Primaire: Besoin de 13 locaux = manque 1 local Premier cycle: 4 élèves en surplus. 1re année 55 élèves: 2 groupes de 22 élèves (reste 11 élèves) 2e année 37 élèves: 1 groupe de 24 élèves (reste 13 élèves) = formation d'un groupe multi de 20 élèves max Restera 4 élèves pour un transfert administratif

<p>5.3 Composition du C. É. 2023-2024 (consultation)</p> <p>5.4 Régulariser le FDS (adoption)</p> <p>5.5 Ajout de la liste des fournitures scolaires groupe multi 1er cycle (adoption)</p>			<p><u>2e cycle:</u> 6 élèves en surplus 3e année: 58 élèves: 2 groupes de 26-26 4e année: 51 élèves: 2 groupes de 25 -26 <u>3e cycle:</u> 5e année: 42 élèves: 2 groupes de 21 -21 6e année: 51 élèves: 2 groupes 25-26</p> <p>5.3 Le CÉ pour l'année scolaire 23-24 comportera 6 parents, 3 ensei garde, 1 représentant du soutien + direction</p> <p>Élection pour les membres parents: 3 postes à combler</p> <p>En élection les postes de: Mariève Montpetit Véronique Béland Fatima Bensabah</p> <p>Poursuite du mandat pour: Marie-Pier Allard mandat pour 23-24 Cindy Dallaire mandat pour 23-24 Nadège Gruffy mandat pour 23-24</p> <p>5.4 Résolution à signer concernant deux fonds à destination spé qui sont en déficit.</p> <p>L'argent des collations a permis de combler le déficit.</p> <p>5.5</p> <p> Groupe 102-109</p> <p> Groupe 209</p> <p>Madame Pilon nous présente les modifications apportées dans la liste au pre au mois d'août.</p> <p>Adopté par madame Brigitte Tremblay, appuyé par madame Annie Lacasse</p>
<p>Pause</p>			
<p>6. <u>Information et consultation du président</u> 6.1 Correspondance</p>	<p>Voir dans la chemise rouge au salon du personnel</p>		<p>Aucune correspondance</p>
<p>7. <u>Information des représentants du personnel</u> 7.1 Personnel du service de garde</p> <p>7.2 Personnel de soutien</p>			<p>7.1</p> <p> Volet financier</p> <p>Approuvé par madame Cindy Dallaire, appuyé par madame Mélanie Touchet</p> <p> Volet financier-</p> <p>Approuvé par madame Mélanie Touchette, appuyé par madame Marie-Josée</p> <p>7.2</p> <p>L'affection est le 17 août donc les changements ne seront pas connus avant c</p>

7.3 Personnel enseignant			Madame Manon Larochelle a pris un poste au RH au centre de services donc 7.3 Il y aura probablement du mouvement dans le personnel enseignant		
8. <u>Information des représentants des parents</u> 8.1 Représentant de la communauté 8.2 Délégué au comité de parents 8.3 Organisme de participation des parents			8.1 Rien à ajouter. 8.2 Rien à ajouter. 8.3 Rien à ajouter.		
9. Affaires diverses					
10. Prochaine réunion : septembre 2023			La rencontre sera dans la semaine du 11 septembre. Nous devons discuter de la lutte contre l'intimidation. De nouvelles obligations pour la prochaine réunion. Le tout doit être approuvé par le CE avant le 15 septembre. <table border="1" data-bbox="943 972 1557 1304"> <tr> <td data-bbox="943 972 1230 1304"> Plan de lutte contre l'intimidation et la violence Art. 75.1, 77, 83.1 et 110.4 </td> <td data-bbox="1230 972 1557 1304"> Adopte le plan ou son actualisation Veille à ce que le document qui explique le plan soit rédigé de manière claire et accessible et qu'il soit distribué aux parents et aux élèves, le cas échéant Évalue annuellement les résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence S'assure qu'un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel, aux élèves, le cas échéant, et au protecteur de l'élève </td> </tr> </table>	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence Art. 75.1, 77, 83.1 et 110.4	Adopte le plan ou son actualisation Veille à ce que le document qui explique le plan soit rédigé de manière claire et accessible et qu'il soit distribué aux parents et aux élèves, le cas échéant Évalue annuellement les résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence S'assure qu'un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel, aux élèves, le cas échéant, et au protecteur de l'élève
Plan de lutte contre l'intimidation et la violence Art. 75.1, 77, 83.1 et 110.4	Adopte le plan ou son actualisation Veille à ce que le document qui explique le plan soit rédigé de manière claire et accessible et qu'il soit distribué aux parents et aux élèves, le cas échéant Évalue annuellement les résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence S'assure qu'un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel, aux élèves, le cas échéant, et au protecteur de l'élève				
11. Levée de l'assemblée		19h13			

Mme Chantal Pilon
Directrice

